

# Compte rendu du Conseil Pastoral du samedi 13 janvier 2018

**Prière** (Évangile = Jésus appelle Lévi) : « Ce ne sont pas les bien portants qui ont besoin du médecin **mais** les malades, Je ne suis pas venu appeler des justes mais des pécheurs. »

Force d'attraction du Christ : Il appelle Lévi qui abandonne tout et le suit. Sommes-nous blasés ou attirés ?

Le Christ vient me soigner. Est-ce que je sais me reconnaître malade ?

## 1°) Informations

Arnaud lit une partie d'un courrier de paroissien : « très regrettable et néfaste la fermeture de l'église en semaine [...] ; trouver solution au problème du chauffage qui semble la vraie cause de cette fermeture. »

Travaux du beffroi : 5 fév-5 mars = couper la dalle de béton qui réunit beffroi et église ; puis on regarde ce que ça donne... Si tout va bien, on descend les cloches puis travaux de remplacement de la structure en bois qui soutient les cloches, avec remontée des cloches in fine, jusqu'au 18 mai.

Présence des échafaudages = pas d'entrée par le fond de l'église. Les 4 autres portes doivent être disponibles. Pas de problème pour les WE, plus difficile pour des obsèques.

L'adoration du lundi ne peut plus être à l'église => sera à l'oratoire de la Divine Miséricorde (presbytère).

### Utilisation de l'oratoire pour la vie paroissiale :

Il y a deux questions distinctes : le coût du chauffage d'une part et la vie de prière des Frères d'autre part. Le reste relève de l'appréciation personnelle (par exemple : l'adoration à l'oratoire ne convient pas à ceux qui n'aiment pas la sensation d'entassement qui est vite atteinte dans ce local, d'autres en apprécient la température).

Il importe de conserver une vie paroissiale en semaine à l'église, cela relève de l'évangélisation du quartier et du contact du passant avec le Christ, qui demeure l'objectif et constitue un devoir paroissial. Il y a toujours des personnes qui y viennent, même brièvement (la consommation de cierges en témoigne). Si l'on ferme l'église, les gens ne reviennent pas quand elle rouvre : l'habitude est perdue. Et un certain nombre d'habitues (âgés) de la messe du soir en semaine ne viennent plus, le dénivelé entre l'église et le prieuré peut en être une raison.

Le coût du chauffage est une contrainte mais ne doit pas devenir le motif principal : il faut espérer, prier, cotiser, etc., pour que l'intendance suive ! (Il faut aussi évaluer la somme nécessaire).

- Idée : instaurer une permanence pour l'accueil des personnes un peu perdues qui viennent là « par hasard » ? Difficulté de trouver ceux qui assureront cette permanence

Avantage de l'adoration du lundi à l'église lorsqu'il y a la crèche = l'église reste ouverte toute la journée.

- Laisser la crèche sans surveillance ? On craint le vandalisme plus que le vol. Le quartier de Kerentrech est-il moins sûr que les autres ?
- Mettre un encart explicatif sur la raison de la fermeture ?
- Mettre la crèche au niveau du baptistère (on peut fermer la grille) ? La crèche était autrefois dans la chapelle de droite et a été déplacée parce que c'était tristounet et peu en valeur.

**Afficher une explication sur la signification du cierge votif, et sur celle des intentions de messe** (il est normal que cela demande un petit effort : être présent, cotiser un peu) :

- Messe pour une intention : les mérites du sacrifice du Christ sont attribués à la personne pour laquelle on prie (défunt, malade, autre...). C'est important, et c'est bien d'y assister lorsqu'on l'a demandée.
- Après obsèques, il y a messe de neuvaine et de quarantaine pour le défunt ;
- Le 2 novembre (pendant la huitaine), aller sur les tombes donne la possibilité de recevoir une indulgence plénière.
- Messe d'action de grâce : c'est un autre type d'intentions de messe.
- Une neuvaine est dite pendant neuf jours de suite : le prêtre qui la dit ne peut pas prendre d'autre intention pendant la durée de la neuvaine. (nota : c'est pourquoi il est recommandé de confier les trentains aux moines...).

**Prendre un soin particulier des familles qui ont fait célébrer des obsèques dans la paroisse ?**

**Signaler à la mairie l'absence d'éclairage sous le porche** : il y a eu un accident récemment (fracture col du fémur lors d'un concert organisé par la mairie).

## 2°) Sujets

### Pélé paroissial :

Le pèlerinage de rentrée est encore un peu trop jeune pour que l'on demande son inscription parmi les évènements diocésains.

### Gâteaux de la Toussaint : arrêter ou poursuivre ?

C'est un investissement important pour les pâtisseries. Revoir au prochain CP. Chercher idée, responsable...

### Dons pour la paroisse :

Il n'y a plus de don pour la paroisse (quelques-uns pour la Communauté), il n'y a plus que les gâteaux de la Toussaint et les brioches du Pardon de St Christophe, le marché de Noël et les repas paroissiaux pour rapporter quelque argent.

**Un don peut faire l'objet d'un reçu fiscal s'il est traçable** (chèque ; p.ex., fournitures pour le marché de Noël) et passe par l'Association Diocésaine (par les soins du trésorier paroissial).

Souvent, dans l'esprit des donateurs, le denier de l'Église est destiné uniquement à la vie des prêtres, mais en fait, il sert aussi pour la vie de l'Église diocésaine (et du personnel laïc salarié, p.ex.), des travaux, etc.

### Repas fraternel

Il va falloir informer... La réalisation est volontairement restée extrêmement discrète (invitations personnelles) pour lancer les choses, avoir quelques familles avec enfants. Il faut que les "couples organisateurs" soient répartis et pas tous le même jour.

Prochaines dates = le 28 janvier et le 18 février.

### Crucifix/Christ de la chapelle du baptistère et autres travaux :

« Le 22 novembre 2016, le grand Christ, accroché dans le baptistère de l'église s'est détaché du mur, est tombé et s'est entièrement cassé dans sa chute. Le bois de la croix ainsi que le Christ sont très atteints par les insectes. »

D'après les archives, il s'agit d'une croix de mission, installée en 1929

- Ensemble très vermoulu et en un grand nombre de morceaux. La Croix est réparable (ou plutôt à refaire, à partir de madriers de la sacristie, p.ex. ?), le Christ peut aussi l'être (P. Innocents) mais cela prendra du temps.

- Valeur : sculpture originale en bois de la fin du XIXème (d'époque).
- Qu'en pense le propriétaire (mairie ?) ? La mairie n'a pas répondu dans les délais légaux = est tacitement d'accord, si tant est qu'elle en soit propriétaire.

Les derniers panneaux de visite de la chapelle Mémoirelle n'ont toujours pas été réalisés ; la copie du Murillo est à refixer au mur.

Statue de St Christophe : à fixer sur le socle.

Pupitre avec cahier d'intentions à la Sainte Vierge.

Socle en bois de la statue (en résine) de la Vierge miraculeuse pour sécuriser (éviter chute) et pérenniser. Le recteur attend un devis. La statue restera à gauche.

**Proposition du CP : on se lance dans ces travaux.**

Chapelle de la Résurrection :

Enlever les rideaux (sales, humides...).

La mairie n'a jamais donné suite aux demandes de travaux destinés à permettre un usage par des familles avec jeunes enfants.

Sono

Les micros ont dix ans, il faudrait les remplacer mais c'est un gros budget... Et les réglages sont TRÈS délicats !

Garderie

Ça ne marche pas car il manque de volontaires pour l'assurer.

**Rôle de grands parents ?** Le problème est que ça tombe toujours sur les mêmes...

**4°) Questions diverses :**

Recherche de personnes pour la permanence de l'après-midi au presbytère. Se signaler.

Besoins d'organistes, en particulier pour le samedi soir.

Notre responsable des fleurs a eu un AVC début décembre.

**5°) Date du prochain Conseil ?**

Samedi 14 avril 2018, de 09h à 12h, au presbytère.